

Je voudrais savoir si c'est correct de dire madame LA maire parce que dans le dictionnaire est écrit nom « masculin »

Réponse apportée le **04/17/2008** par REIMS Bibliothèque Municipale – Design, Fonds régional

Comme toute langue vivante, le français est en mutation constante et sa grammaire s'adapte aux usages ainsi qu'aux changements culturels et sociaux.

Ainsi, la présence de femmes à des postes jadis dévolus aux hommes joue pour beaucoup dans la féminisation des noms de fonctions.

De nombreuses polémiques ont agité la société concernant ces féminisations (cf : article du Figaro littéraire du 8 décembre 2005).

Assez logiquement, les dictionnaires proposent eux-mêmes plusieurs versions :

Pour le cas du substantif « maire », on peut citer par exemple :

Le dictionnaire Le bon usage de Grévisse (Duculot, 1993 – page 768) : il souligne l'emploi du terme « mairesse » dans plusieurs sources littéraires.

Le nouveau petit Robert de la langue française, sous la direction d'Alain Rey et Josette Rey-Debove (Le Robert, 2002)

« Monsieur le maire, Madame le maire, plus rare la maire »

Dans un souci d'harmonisation, des commissions de linguistes ont été mandatées par différents ministres successifs pour rédiger un rapport concernant la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre :

1984 : Yvette Roudy, ministre des droits de la femme

11 mars 1986 : circulaire du Premier ministre Laurent Fabius

6 mars 1998 : circulaire du Premier ministre Lionel Jospin

En octobre 1998, la Commission générale de terminologie et de néologie publie son rapport :

Concernant le substantif « maire », voici sa conclusion :

« Le suffixe féminin -esse [est] écarté pour cause de désuétude (sont donc recommandés : la maire, la notaire, la maître, la chef). »

Eurêkoi

Réponses à distance

Bibliothèque de Reims